
		<b>Plan Climat Air Energie Territorial</b>			
<b>Action n° C3</b> <b>Chauffage par géothermie et réseau de chaleur</b>		<b>Référence SRADDET</b> <b>Objectifs 5, 6, 7, 13, 14, 16</b> <b>Règle n°29</b>	<b>Lien avec ORT et PLU</b>	<b>Atténuation et Adaption + Plan Qualité de l'Air</b>	
<b>Axe stratégique : Energies renouvelables</b>					
<b>Référence Plan d'actions - PCAET</b>					
<b>Objectifs</b>			<b>Contexte</b>		
<p><b>Déjà engagés</b> : une installation existante sur le patrimoine communal Sainte Maixme Hauterive 1 GWh</p> <p><b>2026</b> Concevoir la restructuration des quartiers d'habitat vertical comme compatible avec la géothermie et des réseaux de chaleur</p> <p>Installer des forages géothermiques et des réseaux de chaleurs pour desservir des bâtiments communaux - Ces réseaux assureront le rafraichissement des bâtiments en période canicule</p> <p>61,3 GWh produits à échéance du PCAET dans 6 ans, soit 2 800 logements raccordés et 14 MW installés</p> <p><b>2030</b> 116,4 GWh (+55,3 GWh)</p> <p><b>2050</b> 408 GWh (100 % du potentiel)</p>			<p>Le contrat territorial ENR de l'ADEME alimenté par le fonds chaleur national, nécessite un certain volume d'inscription</p> <p>Les études de ressource menées par l'Habitat drouais, sur la ville de Dreux dans les quartiers d'habitat vertical dans le cadre de la NPNRU n'ont pas permis de démontrer la rentabilité de la filière</p>		
<b>Cible</b>			<b>Potentiel de réduction des GES</b>		
Bailleurs sociaux, Communes			Pour 61,3 GWh produits		
<b>Pilotage de l'action</b>			<b>Délais</b>		
Bailleurs sociaux pour les logements, Communes pour les bâtiments communaux, Gedia pour l'installation géothermique et le réseau de chaleur, Agglo du Pays de Dreux pour la recherche et les demandes les financements publics			Sur la durée du Plan Climat Air Energie Territorial		
Gedia pour la réalisation technique et l'exploitation Partenaires : ADEME, Région Centre Val de Loire, bailleurs sociaux, communes			<b><u>Liens avec les fiches A3 et B2</u></b>		
<b>Descriptif</b>					
1 - Organiser voyage d'étude destiné aux élus des communes et aux administrateurs et techniciens des bailleurs sociaux 3 - Recenser les projets possibles et signer un contrat territorial avec l'ADEME 2 - Identifier un premier projet qui servira de pilote et de démonstrateur					
<b>Moyens</b>					
<b>Humains :</b> Responsable du service Climat energie de l'Agglo du Pays de Dreux			<b>Financiers :</b> Contrat régional ADEME contrat territorial ENR		
Indicateurs de suivi		Nombre d'installations, puissance installée, nombre de logements raccordés			
<b><u>Etapes de réalisation</u></b>					
